

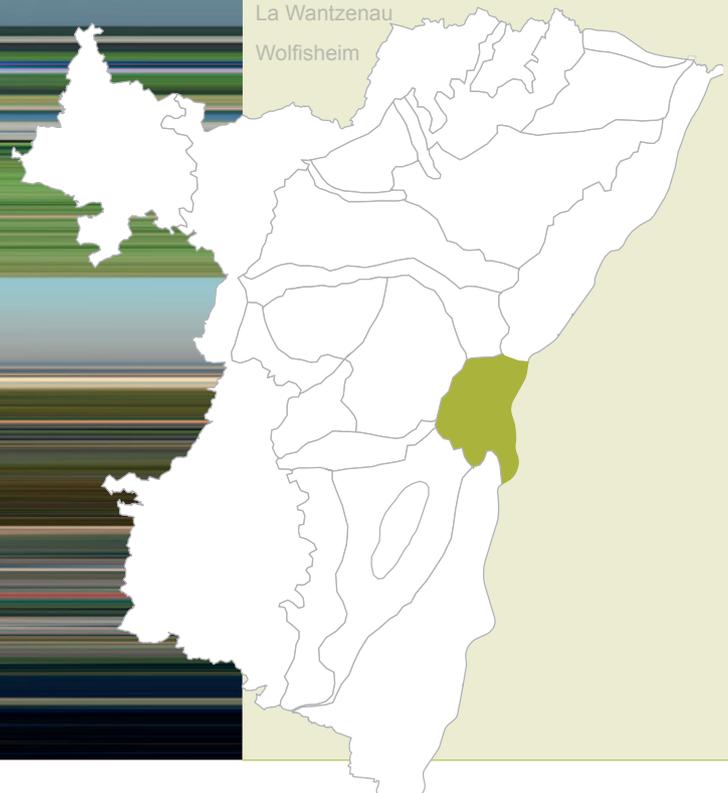
RÉFÉRENTIEL PAYSAGER DU BAS-RHIN

- Bischheim
- Blaesheim
- Eckbolsheim
- Eckwersheim
- Entzheim
- Eschau
- Fegersheim
- Geispolsheim
- Hoenheim
- Holtzheim
- Illkirch-Graffenstaden
- Lampertheim
- Lingolsheim
- Lipsheim
- Mittelhausbergen

- Mundolsheim
- Niederhausbergen
- Oberhausbergen
- Oberschaeffolsheim
- Ostwald
- Plobsheim
- Reichstett
- Schiltigheim
- Souffelweyersheim
- Strasbourg
- Vendenheim
- La Wantzenau
- Wolfisheim

**Secteur
CUS**

Synthèse



Les entités paysagères du Bas-Rhin

Le référentiel paysager du Bas-Rhin est une étude qui a pour objectif d'identifier les composantes du paysage du département et de définir les enjeux de paysage afin d'alimenter les politiques d'aménagement du territoire conduites par l'Etat, la Région, le Département ou les Communautés de communes dans leurs prérogatives respectives. Il fait suite à la démarche « Hommes et Territoires » du Conseil général du Bas-Rhin, engagée en 2004.

Le paysage est une notion complexe dont la définition retenue ici est celle donnée par la convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe selon laquelle le paysage est « **une partie du territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations** ».

Le paysage est une affaire de culture partagée. Il n'est la compétence d'aucune collectivité ou organisme en particulier, mais il est le résultat d'un grand nombre d'actions menées par tout un chacun. Que ce soit l'agriculteur qui cultive et gère son champ, l'habitant qui repeint sa façade, le maire qui définit le zonage du plan local d'urbanisme, le promoteur qui construit de l'immobilier..., tous sont responsables de la qualité du cadre de vie.

La protection et la gestion du paysage sont complexes car, par définition, le paysage est en constante transformation et sa qualité dépend d'une multitude d'acteurs parmi lesquels les collectivités publiques ont un rôle majeur. A l'heure du Grenelle de l'environnement le paysage joue un rôle tout particulier pour réinterroger la problématique urbaine.

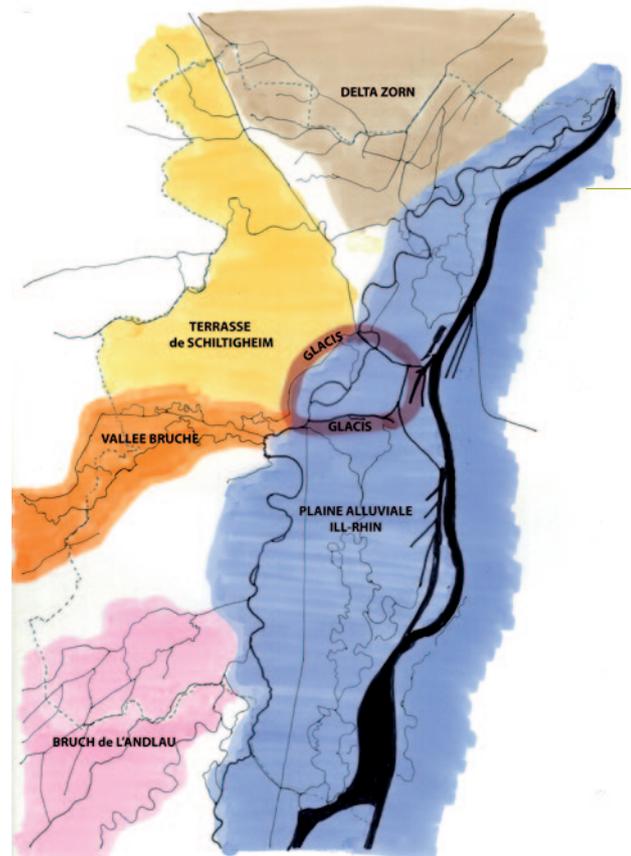
Dans ce contexte, le référentiel paysager est un outil pédagogique qui sert à construire un regard partagé sur la qualité du territoire. Il n'est pas un document à portée juridique, il a vocation à ouvrir le débat. L'échange avec l'ensemble des partenaires, élus, représentants de l'Etat, de la Région, du Département, du CAUE, etc. permettra de développer un outil d'aide à la décision et à la planification en vue d'orienter le projet.

Le référentiel paysager du Bas-Rhin s'organise en 14 entités de paysage qui font chacune l'objet d'une étude spécifique. Regroupant 28 communes, la Communauté urbaine de Strasbourg est l'entité la plus urbaine du département, regroupant 45 % de sa population.

Elle se caractérise par cinq entités de paysage : la plaine alluviale Ill-Rhin, la vallée de la Bruche, la terrasse de Schiltigheim, le Bruch de l'Andlau, le delta de la Zorn. D'identités différentes, toutes sont fortement liées à l'eau, hormis la terrasse de Schiltigheim.



Les entités paysagères de la CUS



LES TRAITS DE CARACTÈRE DU PAYSAGE

Située au cœur du fossé rhénan, avec l'eau comme fil conducteur, le territoire de la CUS s'est construit par la superposition de trois thématiques principales : un socle naturel fondé sur l'eau, une organisation bâtie basée sur des échanges, un territoire à la croisée des réseaux qui s'appuie depuis son origine sur le Rhin.

Le socle naturel

Le socle naturel constitue le fondement du territoire, l'essence de son identité, son caractère sensible. L'hydrographie, les massifs boisés et l'agriculture sont les trois entités principales qui le composent.

Un territoire fondé sur l'eau

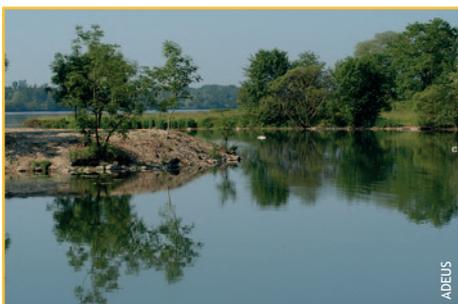
L'ossature territoriale de la CUS est structurée par le Rhin et ses affluents. Le Rhin inscrit la CUS à l'échelle du Rhin Supérieur, il est une « fenêtre » vers la mer du Nord.

La CUS est dominée par une omniprésence de l'eau, tant en surface qu'en sous-sol, avec un réseau hydrographique dense et complexe (300 km de cours d'eau), une nappe phréatique parmi les plus importantes d'Europe et une quarantaine de gravières.

Plusieurs bassins de rivières se rencontrent au niveau de la CUS, non seulement l'Ill, affluent principal du Rhin, mais aussi la Bruche, la Zorn, la Souffel, ainsi que l'Ehn, l'Andlau et la Scheer formant le Bruch de l'Andlau. Cette structuration rayonnante de l'eau infuse la presque totalité des quartiers et bourgs de la CUS, leur conférant à la fois un lien commun

et des identités spécifiques propres à caractériser l'espace bâti. L'ellipse insulaire, par sa forme facilement identifiable et la qualité du rapport entre bâti et eau, a une forte identité.

Une grande diversité de paysages se dégagent selon les formes de l'eau, le type de berges, le type de végétal.



ADEUS

L'eau, élément identitaire de la CUS

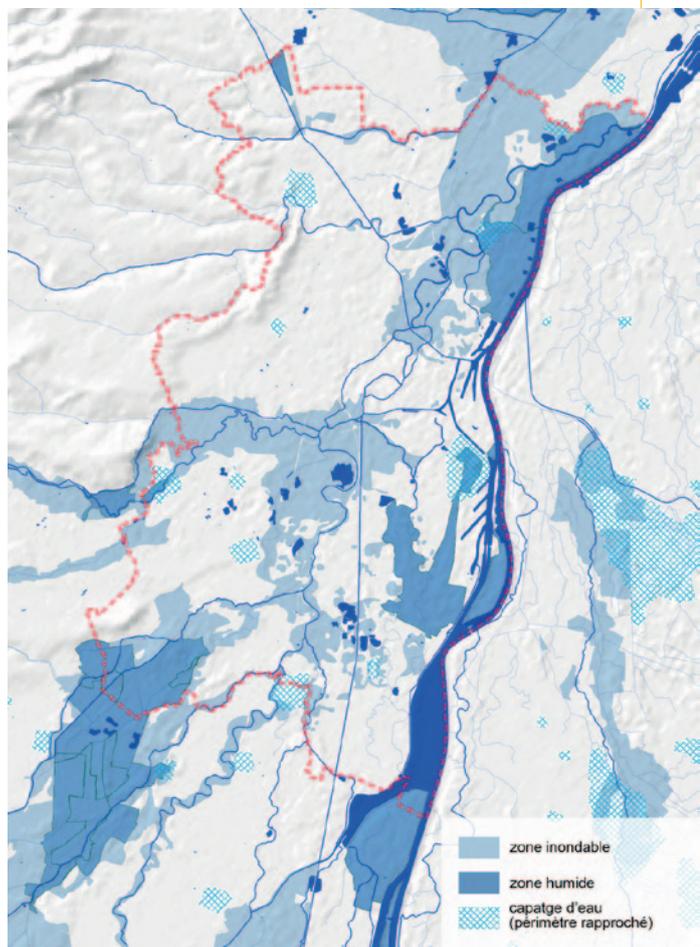
Une armature végétale indissociable de la présence de l'eau

La forte présence de l'eau est à l'origine d'une importante armature végétale, préservée en grande partie par le caractère inondable des sols. Forêts humides, rieds, champs inondables, ripisylves témoignent de ce lien à l'eau caractéristique de ce territoire de plaine rhénane alluviale. Les forêts rhénanes en sont le point d'orgue, remarquables par leur richesse écologique reconnue au niveau international, par



Hydrographie, massifs forestiers, espaces agricoles : fondement du socle naturel

Le réseau hydrographique de la CUS



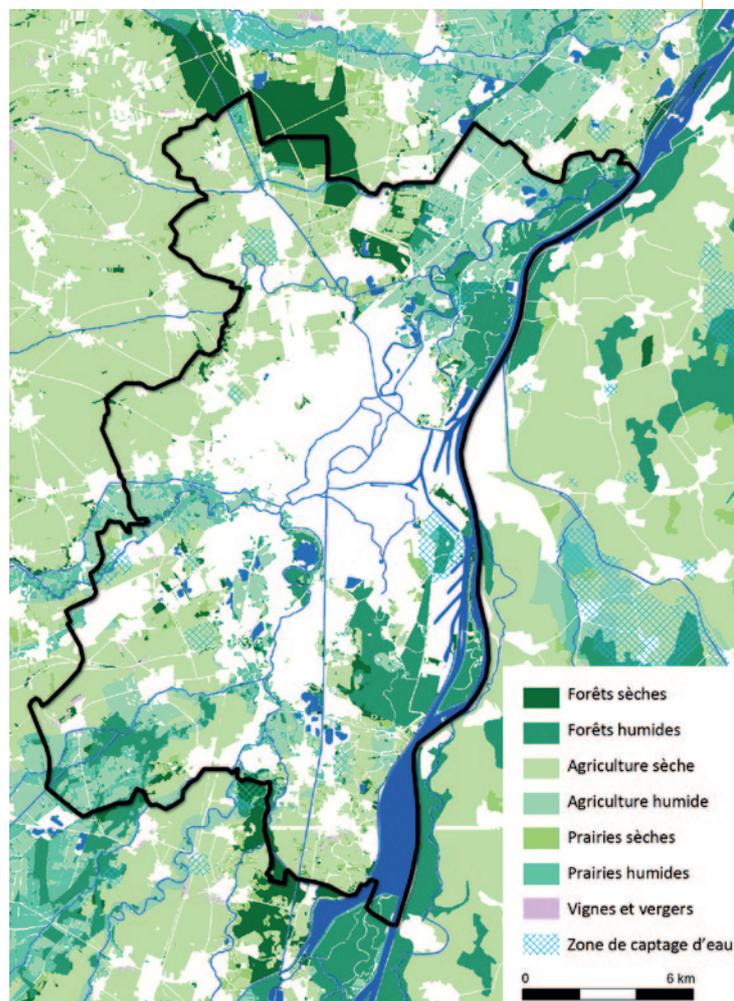
leur importance (2000 ha) au sein de l'agglomération strasbourgeoise. Elles font de la bande rhénane un axe naturel structurant à l'échelle du Rhin supérieur. L'Ill (principal affluent du Rhin) constitue l'autre axe structurant de la trame végétale à l'échelle de la CUS. Traversant du sud au nord la CUS, en passant par le site le plus emblématique de Strasbourg, l'ellipse insulaire et son secteur sauvegardé au patrimoine mondial de l'UNESCO, l'Ill, et son cortège végétal lové dans ses boucles, lie la ville centre à ses espaces périphériques plus ruraux. C'est l'axe végétal le plus identitaire de la ville, celui qui est à l'origine du développement urbain ; Illkirch, Ostwald, Strasbourg, La Wantzenau se sont développées sur l'Ill.

L'armature végétale, malgré son importance, n'en est pas moins fragmentée et hétérogène. Riche écologiquement et dense aux abords du Rhin, ténue et morcelée par ailleurs, elle forme un patchwork d'espaces variés juxtaposés, sans cohérence d'ensemble. Cette armature naturelle est d'autant plus fragilisée que sa situation en cœur de métropole croise, outre les enjeux environnementaux, des enjeux économiques et sociaux.



Les forêts rhénanes, un patrimoine emblématique

L'armature végétale de la CUS



Une agriculture faiblement intégrée à l'urbain

L'agriculture représente encore la principale matrice des espaces ouverts du territoire de la CUS avec 33 % de sa superficie. L'espace agricole, malgré son terroir fertile à fort potentiel agro-alimentaire, subit une double pression : celle d'une agglomération croissante et celle d'un milieu naturel dont les protections toujours plus étendues empiètent sur l'espace dévolu à l'agriculture.

Aujourd'hui dominé par la culture du maïs, banalisé par la disparition des structures paysagères (haies, bosquets, arbres isolés,...), morcelé et fragilisé par l'avancée de l'urbanisation, sans porosité avec l'espace bâti, l'espace agricole peine à trouver sa place dans le projet urbain. Complètement imbriqués à l'espace bâti de la CUS, les espaces agricoles n'en sont pas moins un enjeu important dans la construction d'un nouveau type de paysage urbain où de nouvelles pratiques agricoles émergent.



Espaces agricoles et ville se côtoient sans liens

Un relief à la marge

Située au cœur de la plaine alluviale du Rhin, la CUS est un territoire plat cadré par les vues sur les piémonts de la Forêt Noire et des Vosges qui définissent les limites géographiques du fossé rhénan. A une échelle plus rapprochée, les coteaux de Hausbergen, dernier balcon du plateau du Kochersberg, constituent un repère net du rempart entre l'agglomération strasbourgeoise et son « grenier » représenté par les terres rurales très fertiles du Kochersberg.

Bien que les coteaux forment une ligne continue d'Eckwersheim jusqu'à la vallée de la Bruche, leur perception se restreint essentiellement à la séquence des trois forts (Ducrot à Mundolsheim, Foch à Mittelhausbergen et Frère à Oberhausbergen) où leur relief est plus marqué et plus boisé. Plus qu'une limite, les coteaux forment une transition entre le secteur ouest de la CUS, représenté par la terrasse de Schiltigheim, et le Kochersberg.

La valeur de ces coteaux tient notamment au panorama qu'ils offrent sur la silhouette urbaine de l'agglomération strasbourgeoise avec la Forêt Noire en arrière-plan.



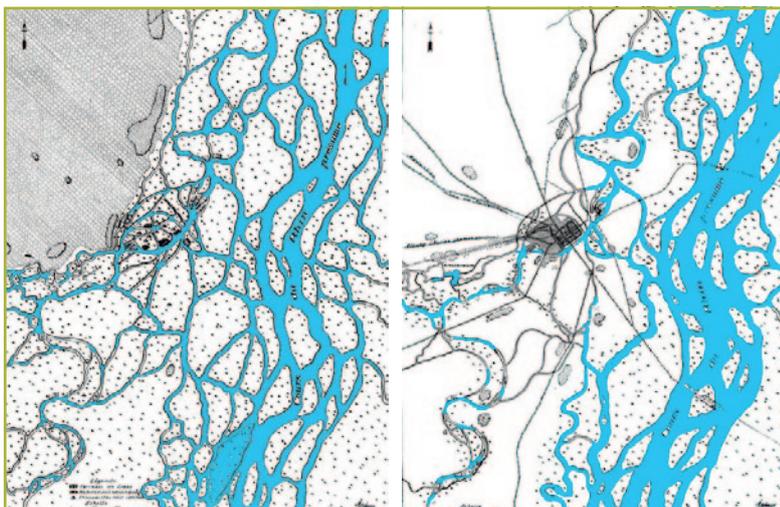
Les coteaux de Hausbergen, un belvédère sur la CUS

L'organisation du bâti

Le tissu urbain a tissé son identité d'une combinaison d'éléments culturels et naturels. Outre son patrimoine urbain fondateur de la spécificité de l'agglomération avec un classement à l'UNESCO d'une partie de la Grande Ile, c'est l'ensemble du tissu dans son organisation au territoire qui compose le paysage urbain.

A l'origine, une ville archipel à la croisée des chemins

La communauté urbaine actuelle s'est construite à l'intersection des routes romaines et de l'III, tirant alors parti de la confluence entre l'une des anciennes ramifications du Rhin et l'III pour des avantages défensifs, commerciaux et de circulation. Contrairement au schéma classique de développement concentrique de la plupart des villes françaises, l'armature urbaine de l'agglomération strasbourgeoise s'est construite selon la forme d'une étoile pour tenir compte à la fois des contraintes d'un réseau hydrographique dense, complexe et navigable et des lois restreignant les constructions sur les terrains militaires stratégiques. La lecture de la forme urbaine prend alors la forme d'un ensemble urbain en archipel où les îlots bâtis sont séparés par les couloirs continus qui forment le réseau hydrographique et les canaux. Ce sont ces espaces non bâtis, ces « vides » créés par la présence de l'eau, qui distinguent les quartiers entre eux et la ville centre des faubourgs. Ces intervalles jouent un rôle capital dans l'identité de ces morceaux de ville.



Évolution habitat et hydrographie

Une ville frontière, place forte sur le Rhin

L'agglomération est encore aujourd'hui fortement corsetée par son passé militaire. L'organisation circulaire et dense de la ville centre, le vide imposé par les servitudes défensives, la ceinture des Glacis définissent encore clairement le modèle actuel. L'agglomération en a hérité un patrimoine architectural défensif encore très présent mais peu valorisé : les portes enceintes de la ville libre, les Glacis, la ceinture des forts.

Malgré le développement résidentiel des XIX^e et XX^e siècles et une forte politique de développement économique de l'agglomération depuis 1967, les repères principaux de l'agglomération semblent toujours restés dans les remparts des Glacis.



Le musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg, un repère culturel situé dans les remparts (Architecte : Fainsilber Adrien)

Un rapport entre l'eau et l'urbain ambivalent

Fondée sur l'eau, Strasbourg incarne le rapport à l'eau tellement fortement qu'elle est parfois comparée à une sorte de Venise de l'est. Pourtant la force de ce rapport est variable et semble s'être émoussée dans les quartiers qui se sont développés dans la fin du XX^e siècle.

L'eau se manifeste sous trois visages : voie de communication, alliée protectrice lorsqu'elle doublait les remparts et menace permanente, encore perceptible dans les ouvrages de protection des crues. Cette alliance de l'eau et de la ville a généré des formes urbaines particulières qui constituent aujourd'hui l'identité des communes. On constate une grande diversité des formes, des pratiques, des relations ville/eau selon les fonctions.

Tous les fondements historiques et les fonctions physiques de l'agglomération de Strasbourg témoignent de la présence de l'eau, que ce soit les pieux de chêne supportant la masse de grès de la cathédrale, les références étymologiques à l'eau (Eschau, Illkirch, rue de la Carpe haute, quai des bateliers, cité des Marais, cité de l'Elsau, rue de la Tanche...), le tracé de très nombreuses voiries ou encore les cuvelages des ouvrages d'art d'aujourd'hui.

Mais le rapport entre la « ville » et l'eau est plus affirmé au centre de l'agglomération que dans sa périphérie. Les quais de la Grande île mettent en scène les principaux éléments du patrimoine bâti et confèrent une représentation mentale évidente. Les lieux les plus chargés de valeur symbolique sont situés au contact de l'eau (Cathédrale/Palais des Rohan, Petite France, ancienne Boucherie, Ponts couverts, Eglise St-Paul, Palais des Droits de l'homme, Parlement européen, ...), les lieux de confluence sont soulignés, les abords de l'eau peuvent être parcourus, des animations sur l'eau sont développés.

La ceinture des Glacis dessine une deuxième couronne qui résonne avec l'ellipse insulaire malgré une plus faible lisibilité, l'hétérogénéité des bras d'eau qui la composent et une section manquante à sa continuité.

A l'extérieur du centre urbain, les nombreux cours d'eau ne participent pas vraiment (à part quelques exceptions) à définir l'identité des lieux traversés et n'arrivent pas à incarner un support de développement urbain. Les rivières ont un cours très végétal sans contact avec l'urbain ; les canaux apportent un lien pour les déplacements loisirs, mais ne parviennent pas à structurer l'identité des quartiers ou communes traversés.

La Communauté urbaine, un modèle d'urbanisme vert

L'agglomération strasbourgeoise hérite aujourd'hui d'un important patrimoine résidentiel de fin XIX^e/ début XX^e siècle fortement lié à une forme d'urbanisme végétal.

Les typologies particulières d'urbanisme végétal recouvrent d'une part la Neustadt, extension du centre de Strasbourg, et les cités jardins et d'autre part une trame particulièrement dense d'anciens villages qui, aujourd'hui, se retrouvent au cœur d'agglomération.

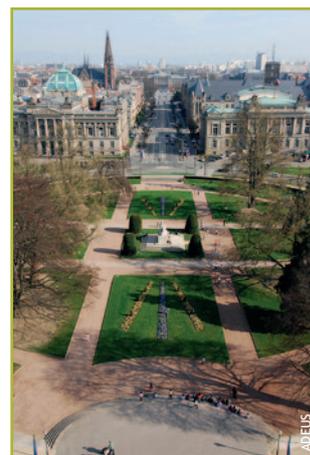
La Neustadt se distingue par une forte densité, mise en scène par l'omniprésence du végétal et par une intégration forte de la géographie et de la ville existante. En s'appuyant sur les parcs préexistants mis en réseau, le concept a permis la réalisation d'une véritable ville jardin organisée avec différentes typologies de voies plantées, qui met en scène des lieux exceptionnels et qui organise des vues pour donner des perspectives vers les monuments et ensembles plantés.

Cet équilibre rare entre bâti et végétal et représentatif des modèles d'urbanisme allemand du XIX^e siècle font de la Neustadt l'objet d'une extension à l'étude du classement UNESCO.

A la différence de la Neustadt dont l'échelle d'intervention a permis une insertion de qualité au sein de la ville existante et future, le patrimoine d'urbanisme végétal des cités jardins (Stockfeld, Ungemach, des Chasseurs, Siegfried, ...) fait écho aux problématiques des actuels éco-quartiers, qui malgré les bonnes intentions originelles se heurtent aux mêmes difficultés liées aux dimensions réduites du quartier, trop limitées pour agir sur l'urbain globalement.



Un rapport ville-eau plus affirmé au centre de la CUS qu'en périphérie



La Neustadt, un bel exemple d'urbanisme végétal

Autre type d'urbanisme végétal, l'héritage architectural de nombreux villages de l'agglomération en lien avec un passé agricole. Outre le motif architectural de la célèbre maison alsacienne encore présente dans la majeure partie des bourgs, l'originalité et la pertinence de l'implantation par rapport aux voies et aux champs témoigne d'une relation forte avec le paysage et d'une densité urbaine soucieuse de la préservation des ressources.

Une image métropolitaine peu affirmée

La CUS est une agglomération d'influence multiculturelle dont l'image métropolitaine s'est construite autour de multiples vecteurs. Les pouvoirs religieux, politiques, économiques ont depuis toujours participé au façonnage du tissu urbain et à la fabrication d'une image identitaire.

Dans l'image de la cité, deux symboles évidents : la cathédrale témoignant de la puissance de la ville libre et la place de la République qui a mis en scène le statut de la ville comme capitale du Reichsland.

Le pouvoir religieux est sans aucun doute celui qui a le plus impacté la ville et l'agglomération. Dans le centre de Strasbourg, les lieux de cultes bâtis au XIXe siècle conservent un intérêt à s'inscrire à proximité de l'eau pour être visible dans la silhouette urbaine.

Depuis l'après-guerre, l'affirmation politique a suivi l'actualité institutionnelle avec, d'une part, l'affirmation d'un pouvoir intercommunal positionné place de l'Etoile dans le cadre d'une vision métropolitaine, en lien avec la ceinture des Glacis, et d'autre part l'affirmation de la vocation européenne, au Wacken, comme symbole de réconciliation de Strasbourg avec son passé binational et dans une mise en scène forte de cette relation originelle et durable à l'eau.

Ces dernières décennies, les politiques de développement urbain ont beaucoup misé sur les équipements culturels pour transformer les territoires. Par leur positionnement dans l'armature urbaine et leur implantation par rapport à l'espace public, certains grands équipements ont permis de créer du lien entre la ville et le paysage (Cité de la musique et de la danse, médiathèque Malraux). A l'inverse, d'autres équipements publics, bien que positionnés dans des lieux stratégiques de l'armature urbaine (voies principales, proximité de l'eau), n'ont pas véritablement réussi à devenir des lieux d'articulation et de cristallisation de l'agglomération (Zénith, Illiade, Vaisseau, Point d'eau). L'intérêt du réseau des lieux de culture présents dans les quartiers et les faubourgs réside aussi dans sa capacité à faire du lien à l'échelle de l'agglomération.

Quant à l'image économique de l'agglomération, elle se traduit par un développement de zones d'activités de faible qualité urbaine, et pourtant très visibles par leur connexion aux grandes infrastructures, et par des parcs d'entreprises à haute valeur ajoutée, implantés quant à eux de façon confidentielle et ne participant pas à l'armature métropolitaine.

Le savoir tient une place identitaire forte dans la cité. Si la construction de la Neustadt en 1871 apporte un nouveau souffle à l'université autour de laquelle se composent de nouveaux quartiers résidentiels, les campus d'aujourd'hui (central, Cronenbourg, Illkirch) ont perdu de leur lisibilité dans la ville.



Des équipements qui créent du lien au paysage



Des équipements qui ne constituent pas des lieux d'articulation urbaine



Une armature urbaine qui donne à voir les zones d'activités...



... et pas les parcs d'entreprise à haute valeur ajoutée

La « ville » réseau

Les échanges sont à l'origine des villes et tout particulièrement de la Communauté urbaine de Strasbourg. Si les premières infrastructures ont été pendant longtemps l'hydrographie (l'Ill et le Rhin), l'évolution des mobilités est marquée par deux modèles : le développement exponentiel de la mobilité individuelle, qui a entraîné un éparpillement urbain, et la nécessité d'un retour à une mobilité plus durable.

Un réseau d'infrastructures déconnecté du territoire

L'essor de la mobilité automobile depuis l'après-guerre a provoqué un changement de fond dans les modes de vie et une véritable rupture d'échelle dans le fait urbain. Un réseau d'autoroutes urbaines a été mis en place pour structurer l'agglomération, mais il a été pensé dans une logique d'étanchéité de l'infrastructure par rapport aux territoires traversés.

S'appuyant sur ce réseau rapide, un nouveau modèle urbain s'est formé, composé de zones monofonctionnelles : zones d'activité, zones commerciales, zones pavillonnaires concourant à une banalisation du territoire.

Conçu pour ne pas avoir d'interfaces directes avec l'urbanisation, le réseau autoroutier montre très peu de l'agglomération strasbourgeoise et presque rien de ses pôles métropolitains universitaires et économiques.

Depuis les années 1990, ce modèle urbain est remis en question avec la nécessité d'un retour à une mobilité plus durable, un intérêt retrouvé pour les centres-villes et le développement d'éco-quartiers denses.



Un réseau déconnecté du territoire

Une tendance au retour à la ville compacte

La mise en place du tramway a permis de transformer le réseau routier en une armature d'espaces publics qualifiés, procédant de la construction d'une ville de proximité visant à repenser la ville à l'échelle du piéton et du cycliste, ce qui implique une plus grande densité et mixité. Contrairement aux anciens projets de transport, ce tramway a montré qu'il pouvait être un outil puissant de transformation de la ville tant pour le confort des habitants que pour l'attractivité de l'agglomération.

Mais cette tendance au retour à la ville compacte est confrontée à une armature urbaine qui a faiblement évolué et qui cumule différentes insuffisances :

- la structure de type étoile s'appuie sur un noyau constitué, organisé, mais présentant un déficit de liens transversaux et une armature urbaine sans lien avec la trame végétale et hydrographique. La vision générale de l'agglomération tient aujourd'hui plus de l'assemblage de villages, de quartiers et de secteurs d'activités que d'une vision métropolitaine ;
- les anciennes portes de la ville, sur la ceinture des Glacis, sont des lieux stratégiques pour le développement métropolitain, mais ne jouent pas toutes de manière satisfaisante leur rôle d'articulation entre centre et faubourg ;
- des secteurs périphériques à vocation d'agglomération pourtant récemment développés (la nouvelle salle de spectacle du Zénith Strasbourg Europe et son architecture signal, l'Espace européen de l'Entreprise, le parc d'Innovation et le campus d'Illkirch) ne parviennent pas à s'inscrire dans une armature urbaine forte. Leur visibilité depuis les grands réseaux est très limitée et leur interaction avec les tissus urbains proches est faible.



Requalification de l'espace par le tramway

LES TENDANCES D'ÉVOLUTION DU PAYSAGE

De la préservation des espaces naturels à une trame verte fonctionnelle

Le contexte de crise énergétique et climatique fait évoluer les modèles d'urbanisation vers un nouveau rapport ville-nature. Le développement d'un projet de trame verte et bleue devient l'apanage de toutes les agglomérations. En Alsace, la Trame verte régionale et maintenant le Schéma régional de cohérence écologique vont dans le sens de cette démarche. Les premiers Plans Verts (Strasbourg en 1973 et CUS en 1986) ont impulsé à travers l'aménagement de berges et les parcs naturels urbains les prémices d'un projet de trame verte et bleue qui n'a jamais « décollé ».

Cependant, la volonté de développer l'attractivité de la ville, la nécessité de prendre en compte la trame verte comme faire-valoir de la densité, l'évolution des modes de déplacements en vélo, l'aspiration des habitants à bénéficier de plus de nature au quotidien donnent un nouvel éclairage au rôle de la trame verte. D'une réponse écologique elle commence à être perçue comme une réponse urbaine.



Aspiration à plus de nature en ville

Le repositionnement du Rhin au cœur de l'agglomération

Dans le cadre de sa vision métropolitaine et de son positionnement dans le Rhin supérieur, la CUS réinvestit les abords du Rhin, délaissés par la vie urbaine. De marginal il devient central. Dans le cadre de cette vision de construction du développement de demain, le Jardin des Deux Rives a représenté une des premières étapes de retournement de la ville vers l'eau. Avec l'aménagement de l'axe Heyritz-Kehl, c'est aujourd'hui la réhabilitation urbaine de tout un secteur qui se dessine, alliant équipements publics, commerces de proximité, habitat autour d'une nouvelle ligne de tramway et d'espaces publics en lien avec l'eau.



Le jardin des Deux Rives

Vers une agriculture de proximité

Les espaces agricoles ont jusqu'ici été considérés comme réserve foncière ; entre 1976 et 2002, 110 hectares ont été consommés par an dans la CUS, soit 2800 hectares. Auparavant peu intégré au projet d'agglomération, le rôle des espaces agricoles a changé et ce, d'autant plus s'ils sont au sein d'une agglomération.

Dans la CUS, la question se pose de faire évoluer l'agriculture de productivisme vers une alternative plus nourricière au niveau local et de développer un modèle d'agriculture de proximité qui devrait répondre autant à des enjeux économiques qu'environnementaux et sociaux. Cette intégration des espaces agricoles au projet urbain posera les questions notamment du choix des terres agricoles à préserver et à valoriser et de la qualification des lisières entre bâti et non bâti.

La construction d'une identité métropolitaine

L'identité métropolitaine de la CUS est encore aujourd'hui essentiellement cantonnée dans ses remparts ; les lieux métropolitains (université, zones économiques, équipements culturels) ne participent pas d'une armature métropolitaine, le rapport entre la ville et l'eau n'est pas traité en périphérie. La CUS est davantage une juxtaposition de villages, quartiers et zones économiques qu'une véritable agglomération équilibrée.

Pourtant des projets de développement porteurs tendent à inverser la situation et à faire jouer à la ceinture des Glacis un rôle central dans l'articulation du centre de Strasbourg avec le reste de la communauté urbaine (quartier d'affaires du Wacken, quartier gare, secteur Starlette, IRCAD, ...).

Par la mise en réseau des nouveaux projets, du quartier européen, des équipements culturels et économiques du port, les Glacis commencent à construire une image élargie et plus contemporaine du centre-ville.

Le tramway, avec la requalification des espaces publics qui l'accompagne, a fortement contribué à moderniser l'image de l'agglomération et à construire une armature urbaine structurante des quartiers traversés. Il a construit une nouvelle représentation mentale de la ville.

Le développement des pistes cyclables, faisant de Strasbourg la première agglomération cyclable de France, contribue également à donner une image dynamique dans un contexte où le piéton et le cycliste redeviennent les acteurs d'une nouvelle urbanité.



La CUS, une juxtaposition d'îlots urbains plus qu'une véritable agglomération équilibrée

LES ENJEUX DE PAYSAGE

À l'heure des enjeux climatiques, énergétiques et des évolutions des modes de vie, la problématique du paysage prend une nouvelle envergure. Le paysage est une clé d'entrée pour repenser le territoire autrement. En repositionnant les questions de l'eau, de climat, d'agriculture et de nature en ville au centre des réflexions, il amène à repenser l'organisation du territoire dans un autre rapport ville-nature.

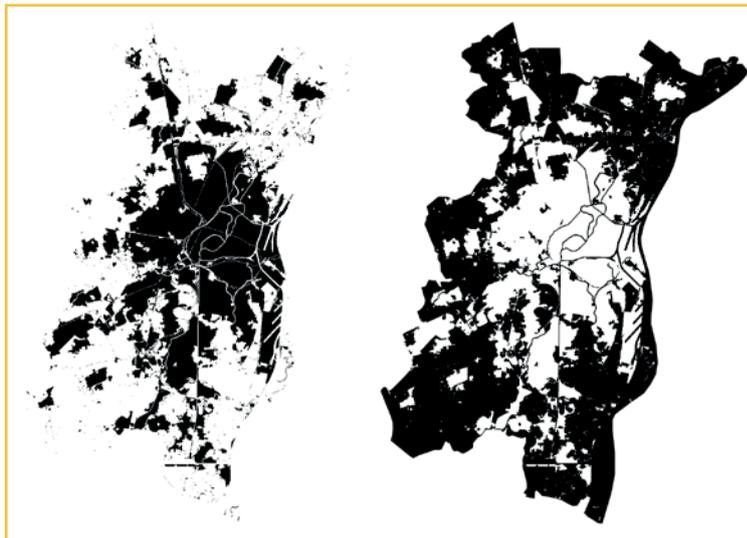
S'appuyer sur le socle naturel pour développer le territoire

Les enjeux du développement durable et des évolutions sociétales invitent à inventer une nouvelle organisation urbaine s'appuyant davantage sur le socle naturel et à penser l'alliance ville-nature à toutes les échelles avec l'idée de relier la nature à la ville physiquement, économiquement et socialement.

Construire l'alliance ville-nature appelle un défi, celui de « l'inversion du regard ». La question de l'inversion du regard est bien celle de ne plus penser seulement le territoire à partir de l'organisation de l'espace bâti mais à partir de l'organisation réciproque du bâti et du non bâti. Dans cette logique, l'armature des espaces naturels et agricoles devient l'ossature de développement du territoire. Le « vide » devient structurant et le socle naturel devient un élément de composition intrinsèque du territoire.

L'alliance ville-nature répond au triple objectif de préserver les services rendus par la nature, répondre aux aspirations des citoyens, qualifier l'espace urbain et ce, dans une imbrication d'échelles.

Dans cette construction, le projet de trame verte et bleue est un acteur majeur, incontournable dans la constitution du territoire à grande échelle, que ce soit celle de la communauté urbaine ou celle de la métropole. C'est un préalable à la construction d'un territoire durable où sa mise en œuvre peut contribuer à infléchir le comportement de la population et l'image du territoire.



L'inversion du regard

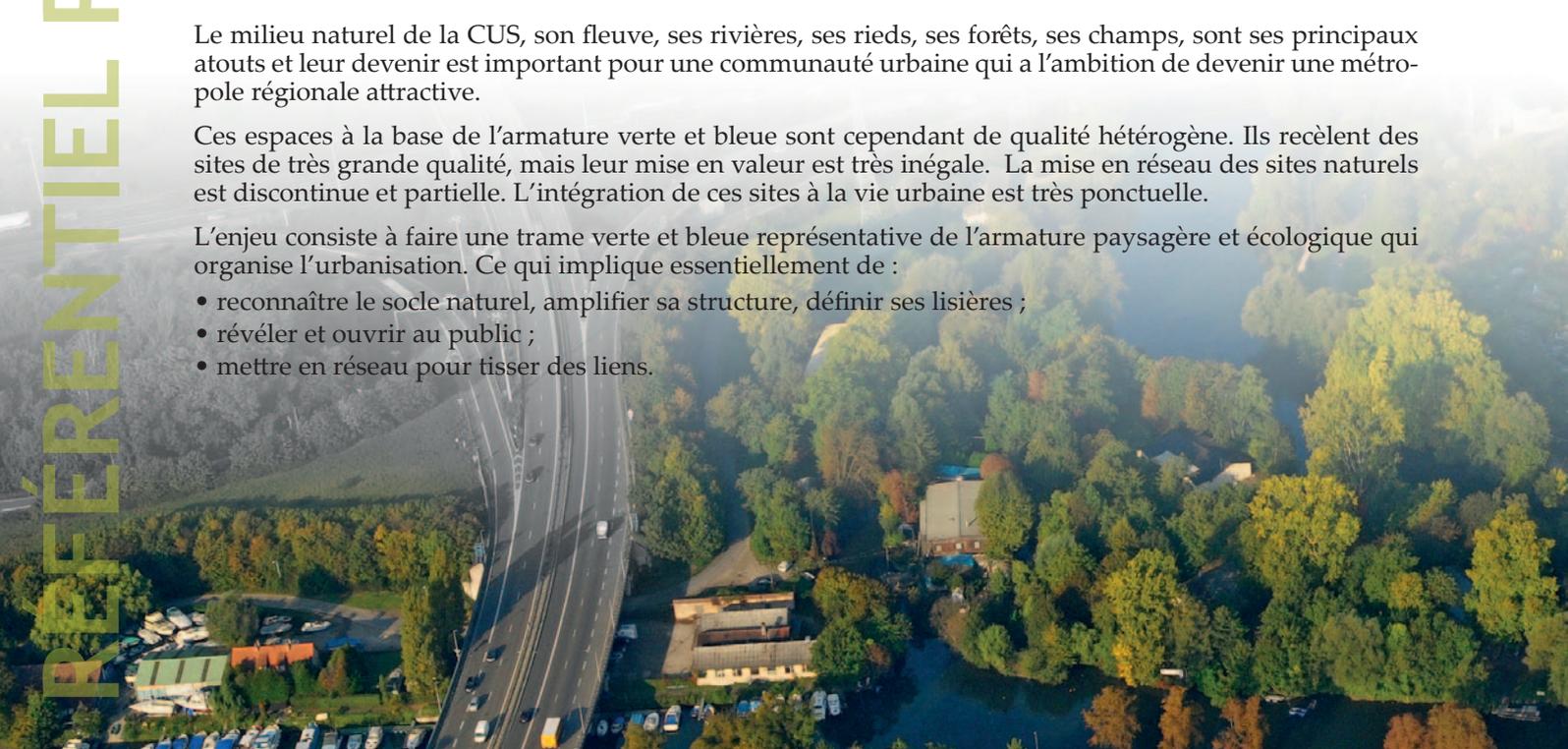
Faire de la trame verte et bleue la structure territoriale de la CUS

Le milieu naturel de la CUS, son fleuve, ses rivières, ses rieds, ses forêts, ses champs, sont ses principaux atouts et leur devenir est important pour une communauté urbaine qui a l'ambition de devenir une métropole régionale attractive.

Ces espaces à la base de l'armature verte et bleue sont cependant de qualité hétérogène. Ils recèlent des sites de très grande qualité, mais leur mise en valeur est très inégale. La mise en réseau des sites naturels est discontinue et partielle. L'intégration de ces sites à la vie urbaine est très ponctuelle.

L'enjeu consiste à faire une trame verte et bleue représentative de l'armature paysagère et écologique qui organise l'urbanisation. Ce qui implique essentiellement de :

- reconnaître le socle naturel, amplifier sa structure, définir ses lisières ;
- révéler et ouvrir au public ;
- mettre en réseau pour tisser des liens.

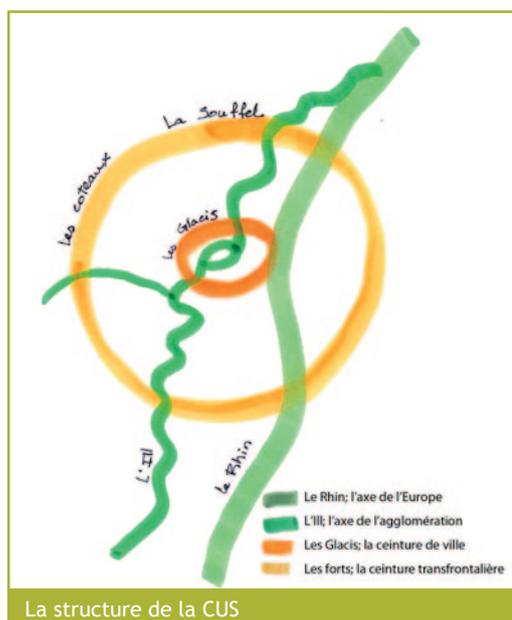


Reconnaître le socle naturel, amplifier sa structure, définir ses lisières

Le principe consiste à identifier et définir les entités territoriales formant l'ossature paysagère autour de laquelle s'organiserait le développement urbain. Le réseau hydrographique avec ses forêts, ses zones humides et inondables forment la structure principale de cette charpente paysagère. Celle-ci intègre également l'armature écologique avec ses sites protégés et sensibles et peut s'y associer les espaces agricoles fertiles dévolus à l'agriculture de proximité.

La construction de cette charpente nécessite de retisser les fils manquants et d'épaissir les mailles faibles en amplifiant la trame végétale de la structure géographique (cours d'eau, fossé, lignes de relief...).

L'identification d'une armature des espaces naturels et agricoles permet de définir l'enveloppe intangible des espaces non bâtis et de fait d'en identifier ses limites.



Révéler et ouvrir au public

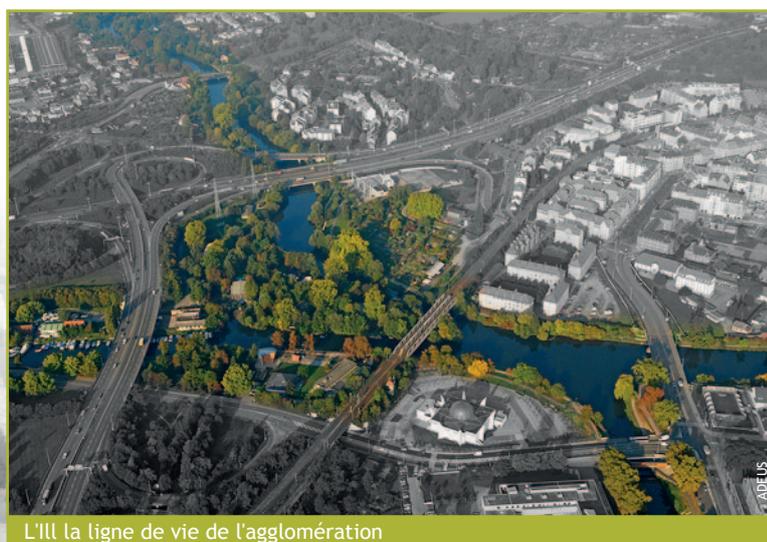
Un projet de ville doit donner envie d'habiter en ville, faire rêver pour attirer et garder une nouvelle population. Il doit aussi être lisible et cohérent. Pour cela, la CUS dispose, à travers l'omniprésence de l'eau, d'un potentiel imaginaire aujourd'hui largement sous-exploité. La structure des espaces publics dans la CUS pourrait se lire à travers quatre axes : deux qui incarnent les principales lignes géographiques de la CUS qui sont aussi celles de la région et deux qui s'appuient sur des constructions historiques :

- Le Rhin, colonne vertébrale de l'identité rhénane, représente l'axe de l'Europe ;
- L'Ill constitue l'épine dorsale de la communauté urbaine de Strasbourg ;
- Les Glacis, anciens remparts, pourraient être une ceinture de ville ;
- La ceinture des forts représente le lien transfrontalier.

Repositionner le Rhin au cœur de la métropole implique de le rendre accessible, de créer des liens de part et d'autre du fleuve et d'y créer des espaces publics qui valorisent tant les caractéristiques naturelles que portuaires.

L'Ill constitue un réel potentiel pour fédérer un projet urbain d'ensemble et faire évoluer l'image de l'agglomération au même titre que l'a fait le tramway. Par son histoire, sa structuration des différents tissus bâtis de l'agglomération, elle dispose des atouts pour constituer l'espace public prédominant à l'échelle de la CUS.

Parmi les affluents de l'Ill, le parc naturel urbain de la Bruche représente un enjeu important dans son articulation de Strasbourg aux Vosges, et dans l'articulation des quartiers et communes ouest de la CUS.



La ceinture des Glacis, plus urbaine, constitue un double enjeu ; elle articule physiquement et mentalement le cœur de l'agglomération et sa périphérie et elle donne à voir, par sa mise en réseau, les fonctions métropolitaines de la CUS (quartier européen, pôle culturel, gare centrale, pôle économique). Anciennes limites de la ville, les Glacis sont ponctués de portes dont certaines jouent aujourd'hui pleinement leur rôle et sont devenues des espaces publics de qualité. Ce qui n'est pas le cas de la place de Haguenau, de la Porte Blanche, de la place d'Islande. Par ailleurs, trois sites représentent un enjeu majeur notamment pour articuler la ceinture des Glacis avec les grandes structures du territoire : le parc et le môle de la Citadelle, l'île du Wacken, le parc des Glacis et son lien à l'III.

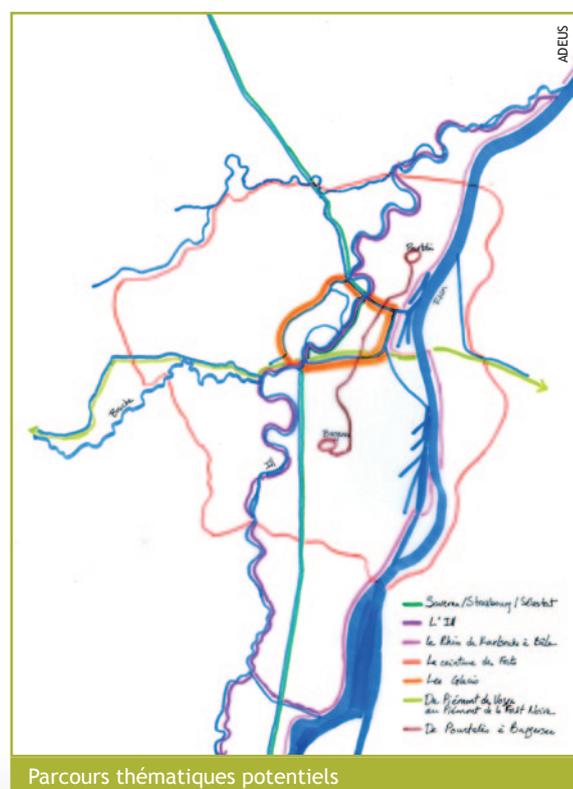
La ceinture des forts, ceinture transfrontalière, représente un enjeu par sa capacité à rassembler une diversité de paysages (vallée de la Souffel, coteaux de Hausbergen, forêts rhénanes) et à lier les axes de la structure globale (Ill, Rhin, vallée de la Bruche, canaux de la Marne-au-Rhin, du Rhône-au-Rhin et de la Kinzig). A travers cette diversité de paysage que pourrait donner à voir une ceinture des forts réellement développée et valorisée, les coteaux de Hausbergen pourraient s'envisager comme un vaste parc agricole, un nouveau genre d'espace public intégrant activement la population à un projet de parc nourricier.

Mettre en réseau pour tisser des liens

La lisibilité et la cohérence du socle naturel dépendent des liaisons qui connectent entre eux les milieux naturels. De plus, le tressage du territoire par une trame verte en système constitue un potentiel important qui dépasse la seule fonction de maillage. Il amène la nature en ville à travers le développement d'un réseau cyclable planté, support de biodiversité. Il tisse de nouveaux liens avec les espaces naturels, agricoles et bâtis, et invente une nouvelle forme de proximité générant des espaces attractifs. Une mise en réseau qui joue aussi sur la dynamique sociale et économique ainsi que sur la représentation mentale du territoire en articulant ces nouveaux liens avec les centres de vies, les lieux et services de proximité, et en rendant lisible les spécificités du territoire.

L'enjeu consiste à :

- développer des parcours piétons/cycles continus et lisibles s'appuyant sur les structures géographiques du territoire en développant des principes d'accessibilité systématique aux abords de l'eau ;
- favoriser des parcours thématiques qui valorisent les lieux identitaires majeurs (exemple : rivières, coteaux, Glacis, forêts rhénanes, lieux de loisirs de Pourtalès à Baggersee, etc.) et développent un nouvel imaginaire des lieux (exemple de parcours artistiques sur le Rhin).



Parcours thématiques potentiels

Développer un maillage d'espaces publics de proximité à articuler avec la trame verte et bleue

En complément de la trame verte et bleue constituant la charpente du socle naturel de la CUS, la trame des espaces publics contribue à la construction des lieux de vie à l'échelle de la proximité et à renouveler les tissus urbains au travers d'un nouveau maillage des espaces publics et des espaces naturels. A travers ce principe, deux idées sont sous-jacentes :

- mettre en relation les différents morceaux de ville et accroître les échanges, ce qui favorise la dynamique économique et la mixité sociale ;
- prioriser le piéton et le cycliste contribuant ainsi à requalifier la ville.

Pour y répondre, il s'agit d'élaborer une structure paysagère qui :

- intègre des enjeux multiples (gestion des eaux pluviales, déplacement piétons-cycles, maintien et développement de la biodiversité, agriculture de proximité, offre de nature de proximité, gestion des îlots de chaleur, etc.) ;
- développe un vocabulaire paysager garant d'une cohérence d'ensemble à toutes les échelles ;
- développe un véritable réseau d'espaces publics dédiés aux piétons et aux cyclistes avec une qualité et une identité de ces espaces donnant une forte lisibilité et un confort d'utilisation (traitement de sol de façade à façade, éclairage adapté) ;
- intègre des espaces de nature diversifiés correspondant à l'évolution des modes de vie (rues apaisées, rues jardins, jardins partagés) ;
- met en relation centralité, équipements publics, lieux de vie et éléments structurants du paysage.



Développer un réseau d'espaces publics

Construire la représentation de la ville par rapport à son socle naturel

L'évolution de la société qui se profile, redessinant les enjeux urbains autour du développement durable, pose la question de la morphologie urbaine que va traduire cette dynamique. Imaginer faire du réseau d'espaces naturels l'ossature d'une nouvelle organisation urbaine composant le territoire à partir de ses vides (naturels, mais aussi urbains) plutôt que de ses pleins, invite à réinterroger l'image de la silhouette urbaine produite. Autrement dit, à partir de l'enveloppe définie de l'armature des espaces naturels et agricoles, se pose la question de la forme qu'on donne au bâti et en particulier de sa relation à son socle naturel.

L'enjeu pour tisser l'espace bâti à son socle naturel consiste à qualifier l'interface bâti/non bâti, et remodeler la silhouette urbaine en travaillant les lisières, lieux de valorisation réciproque entre ville et nature et vitrines d'une nouvelle métropole attractive et dynamique.

Ce qui impliquerait de travailler différemment sur :

- l'accessibilité et l'appropriation de l'espace de lisière ;
- l'urbanisation en regard de l'espace naturel ou agricole ;
- le patrimoine bâti en lien avec l'eau et notamment le patrimoine industriel ;
- l'évolution des lisières actuelles qui tournent le dos à l'eau et à la trame verte ;
- la localisation des équipements publics, lieu d'animation urbaine et de lien social, aux abords des trames vertes et en lien avec l'eau ;
- une typologie architecturale et urbaine différente illustrant ce nouveau rapport à l'eau.

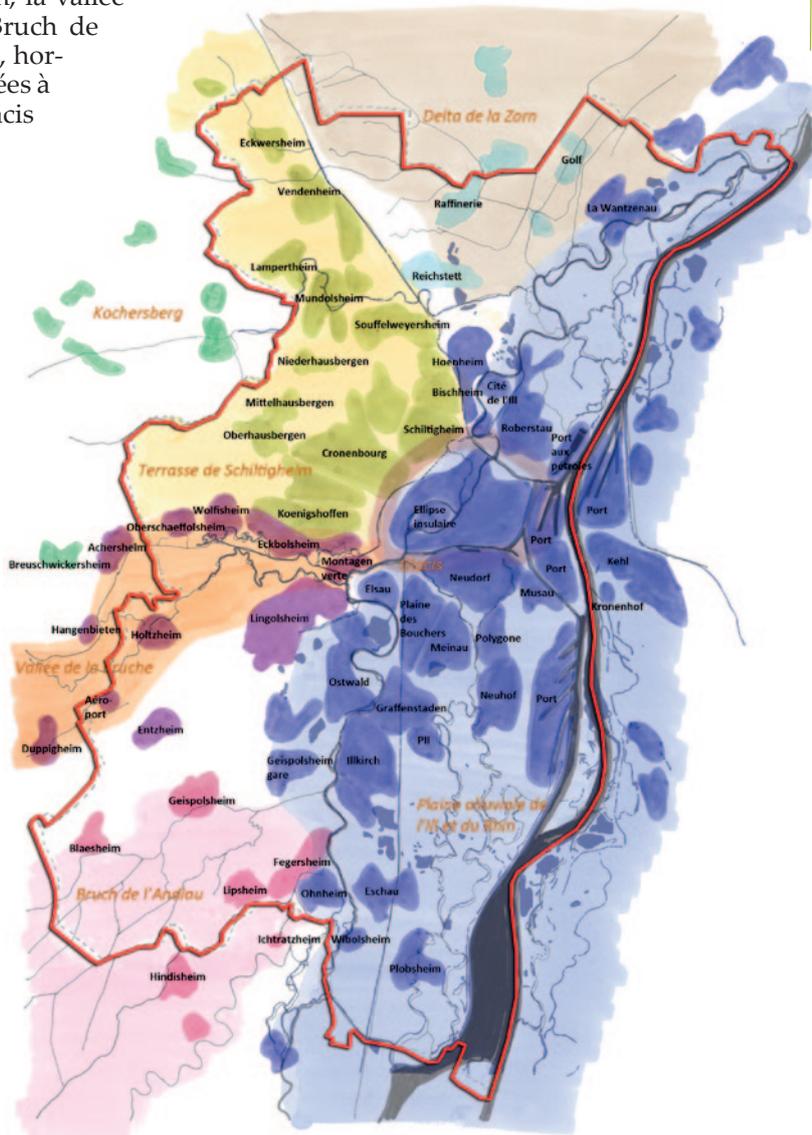


Photomontage la Vigie ; un pôle métropolitain en devenir, à construire en lien avec l'Ill et le lac Achard

Cinq entités de paysages se dégagent sur la CUS, avec des identités différentes : la plaine alluviale Ill-Rhin, la vallée de la Bruche, la terrasse de Schiltigheim, le Bruch de l'Andlau, le Delta de la Zorn. Toutes ces entités, hormis la terrasse de Schiltigheim, sont fortement liées à l'eau. Par rapport à ces différentes entités, les Glacis représentent un enjeu majeur d'articulation.

Les enjeux sont classés en trois catégories définies selon les termes de la convention européenne de paysage d'octobre 2000. Ces trois catégories sont cartographiées et distinguées par couleur : enjeux de protection en vert, enjeux de gestion en orange et enjeux d'aménagement en rouge.

Les entités paysagères de la CUS



Plaine alluviale Ill/Rhin

Entre Ill et Rhin, les communes s'égrènent dans une logique de ville archipel. L'extraordinaire environnement composé par les forêts rhénanes, les cours sinueux de l'Ill et des anciens bras du Rhin a créé un ensemble urbain complexe, composé de communes, quartiers et villages organisés comme plusieurs colliers de perles superposés.

Ce paysage riche rencontre pourtant rarement la ville : le Rhin se laisse peu approcher, tenu à l'écart par un port qui s'étend sur 12 km de linéaire. L'Ill qui façonne l'identité strasbourgeoise et alsacienne n'est que très rarement accessible dans l'agglomération (à la Wantzenau, à Ostwald, plus rarement à Illkirch, ...).

Et cet environnement de qualité a eu aussi tendance à éloigner les communes les unes des autres (avec, par exemple sur l'Ill, entre Ostwald et l'Elsau ou entre la Cité de l'Ill et la Wantzenau, un espace de près de 10 km entre 2 ponts).

Les enjeux consistent à :

Ouvrir l'agglomération vers le Rhin et ses forêts

- favoriser les accès à l'eau en développant des promenades piétons/cycles au bord du Rhin
 - développer une articulation du réseau de promenades aux abords du Rhin plus forte avec le réseau allemand (passerelle, barges, passage sur pont agricole, ...) et mieux maillée avec les quartiers et communes proches
 - favoriser la création d'animations événementielles en lien avec le Rhin, de nature et d'envergure transfrontalière (exemple : festival culturel rhénan, parcours artistique transfrontalier sur le Rhin, de Karlsruhe à Bâle, à l'image de l'estuaire de la Loire) ;



Le Rhin et ses ports

- valoriser des sites qui ont le potentiel pour être des espaces publics de qualité (Tournant du Rhin à Plobsheim, l'île du Rohrschollen, gravières du fort Uhrich à Illkirch) et valoriser leur accessibilité ;
- tourner la ville vers la forêt à la fois en faisant évoluer les fronts urbains existants qui gagneraient en qualité (exemple : PII et campus universitaire à Illkirch, quartier Neuhof) et en développant les opérations nouvelles au regard de ces limites naturelles
 - rendre lisible les activités portuaires qui animent les abords du Rhin
 - valoriser les points de vue sur le fleuve et son activité portuaire (pointes des îles et des darses)
 - encourager et promouvoir les activités de loisirs en forêt
 - utiliser le canal des français comme limite organisant un nouveau front urbain
 - réinterroger le site du Polygone qui représente un site urbain stratégique par sa situation (proche du centre et proche du tram), sa taille, sa qualité à proximité de la forêt et du Rhin ;

Faire de l'Ill un axe d'espaces publics structurant à l'échelle de la CUS

- favoriser la mise en place d'un réseau d'espaces publics continu de la Wantzenau à Plobsheim
 - aménager les berges dans un objectif de retrouver l'accès à l'eau et réhabiliter celles qui occultent la présence de l'eau ou la mettent à distance (car accaparées par des parkings, privatisées, non visibles...)
 - connecter ces promenades piétons/cycles aux lieux de vie des quartiers et communes limitrophes et aux transports en commun
 - réfléchir à de nouveaux franchissements (Fuchs-am-Buckel, jonction Ostwald, canal de la Papeterie, Front d'Illkirch, Illiade, Rocade sud...)
 - valoriser le développement d'animations ludiques et festives ;
- valoriser les sites stratégiques (lac Achard-Vigie, Etang Goerig, Fuchs-am-Buckel et ballastière de Bischheim, 3 gravières de la Wantzenau, Wacken)
- retourner la ville vers l'eau (équipements publics, espaces publics, silhouette urbaine...)
 - faire évoluer les limites bâties des abords de l'Ill vers une plus grande densité et vers une interface de qualité
 - favoriser l'implantation d'équipements publics à l'interface entre espaces naturels et espaces bâtis ;
- mettre en scène l'eau
 - préserver et valoriser les zones humides en lien avec les trames vertes et bleues dans un objectif de gestion des zones inondables, de valorisation de la biodiversité, de requalification de la nappe phréatique, de renforcement de l'identité de l'entité
 - développer dans les espaces publics un vocabulaire végétal typique de la forêt alluviale et des milieux prairiaux (chêne pédonculé, frêne, orme champêtre, orme diffus, peuplier blanc, saule blanc arborescent, peupliers noirs, liane type clématite)
 - valoriser dans les aménagements un vocabulaire insulaire typique de la plaine alluviale (quai, pont, berge, rive, plage...);



La Plaine des Bouchers, le canal du Rhône au Rhin et l'ill

Limiter les effets de ruptures liées aux voies rapides

- mettre en scène leurs abords en secteur urbain (la Vigie/lac Achard, RD1083, les remparts/Glacis, la Plaine des Bouchers) ;
- éviter l'urbanisation autour de la Rocade Sud ;

Développer des liens entre la vallée de la Bruche et le Rhin

- développer des cheminements piétons/cycles continus entre le Rhin et la Bruche, via l'Ill et le canal du Rhône au Rhin ;
- gérer les ruptures urbaines liées aux grandes infrastructures (Rocade Sud, voie ferrée...);
- préserver les espaces agricoles entre la forêt rhénane du Neuuhof et le polder d'Erstein ;
- amplifier la structure végétale le long des fossés, nombreux et sinueux, qui sont support de biodiversité et qui confortent l'identité paysagère de la plaine alluviale ;

Protéger et valoriser les Glacis, confluence de l'armature verte et bleue en cœur de métropole

- développer un réseau d'espaces publics continu et cohérent mettant en scène les éléments métropolitains phares (l'IRCAD, le port, le quartier des affaires du Wacken, le quartier gare, la Cité de la musique et de la danse, ...) présents sur cette ceinture de Glacis ;
- organiser et rendre lisible les articulations du Glacis et ses éléments structurants de paysage (Ill, Rhin, Rhin Tortu, canaux) et urbains (place de Haguenau, place d'Islande, secteur ouest, ...);
- valoriser l'animation sur l'eau (péniches exposition/restaurant/bibliothèque, boîte de nuit, pontons) et encourager l'appropriation des berges/quais (exemple : fermeture des voies sur berges aux voitures le dimanche, fêtes des mariniers, courses roller, ...);

Utiliser le canal du Rhône au Rhin comme vitrine d'un développement urbain plus mixte

- conforter les déplacements piétons-cycles existants et les développer ;
- affirmer l'articulation des différents sites et secteurs s'organisant autour du canal ;
- développer un réseau continu d'espaces publics de part et d'autre du canal ;
- valoriser, à partir du canal, la présence du parc d'innovation d'Illkirch, du campus universitaire, du golf d'Illkirch, du fort Urich, des futurs Fronts d'Illkirch, du secteur économique de la plaine des Bouchers ;
- promouvoir le développement de nouveaux quartiers ouverts vers le canal et faire évoluer ceux qui existent vers plus de densité et de mixité fonctionnelle afin de favoriser une certaine vivacité des lieux ;

Intégrer les gravières dans le tissu urbain

- valoriser les gravières en y développant des usages (baignade, pêche, promenades, jeux, ...);
- connecter les gravières aux lieux de vie (centre quartiers/communes, espace commercial, pôle multimodal, ...);
- organiser l'espace bâti au regard des gravières qui peuvent devenir des éléments d'aménagements forts d'un site urbain ;

Développer et diversifier l'offre en espaces de proximité

- promouvoir le développement d'espaces publics de proximité avec un objectif qualitatif identique sur l'ensemble de la CUS et quantitatif d'accessibilité de quinze minutes à pied ;
- diversifier l'offre d'espaces publics afin de l'adapter aux nouveaux besoins (jardin partagé, rue jardin, parc intégrant de l'agriculture, salon végétal avec table de pique-nique, transat, barbecue, parc de gestion des eaux pluviales...).



Etangs Goerig à Ostwald et Baggersee à Illkirch-Graffenstaden

Vallée de la Bruche

La vallée de la Bruche est une entité traversant la CUS et le département d'est en ouest. Elle se caractérise, dans la CUS, par son caractère inondable lié aux eaux tumultueuses de la Bruche, qui des Vosges se jettent dans l'Ill. C'est un site agricole et naturel de grande qualité qui traverse des communes de la CUS denses et carencées en espaces verts publics, mais qui développe peu de liens avec ses espaces bâtis périphériques. Le canal constitue le seul moyen d'approcher ce paysage de vallée, et de fait il est saturé.

Les enjeux consistent à :

Révéler la vallée et l'ouvrir au public

- encourager le développement d'un « parc » à l'échelle de la CUS (incluant le « parc naturel urbain de la Bruche ») tout en confortant son rôle de réceptacle inondable et son identité de paysage de prairies humides ;
- privilégier l'implantation d'équipements publics en lisière de vallée ;
- développer et valoriser des pratiques urbaines en accord avec le milieu (aires de jeux informelles, promenades, aires de pique-niques, sites d'observation de la nature, etc.) ;
- valoriser le patrimoine éclusier et, dans la mesure du possible, en faire des lieux publics (guinguette, location vélos, site pédagogique, point marché) ;
- préserver et développer les structures végétales caractéristiques de la vallée (arbres d'alignement des routes transversales, bosquets, ripisylves des fossés) ;

Mieux mailler et articuler la vallée de la Bruche

- développer un réseau de promenades piétons/vélos qui relie entre eux les bourgs, le canal, la rivière, les coteaux de Hausbergen, l'Ill, la ceinture des forts et les stations de transport en commun ;
- organiser et rendre lisibles des accès à la vallée (le site du fort du Maréchal Joffre qui, à la croisée de la gare, la gravière et le passage de la ceinture des forts, constitue une porte d'entrée potentielle, le site du couvent des Capucins...) ;
- faire évoluer les limites bâties existantes qui « tournent le dos à la vallée » vers des limites plus en regard du site et conforter la limite sud « flottante » entre le cours de la Bruche et la voie ferrée ;
- valoriser les voies structurantes des bourgs situées de part et d'autre de la vallée et travailler leur articulation avec la vallée ;

Gérer les ruptures urbaines existantes et à venir

- réussir l'intégration de la VLIO
 - en développant le projet de VLIO de façon similaire aux voies transversales existantes ; à peine rehaussé, planté d'alignements d'arbres pour accompagner le parcours de part et d'autre de la vallée, pont à niveau, traversée piétons/cycles à niveau ;
- valoriser les abords des voies ferrées
 - en favorisant leur perméabilité
 - en les intégrant comme sas entre les différentes parties de la vallée.

Terrasse de Schiltigheim/ Coteaux de Hausbergen

La terrasse de Schiltigheim constitue la seule entité de la CUS qui ne s'appuie pas sur l'eau. Située dans le prolongement du plateau du Kochersberg, son identité est en lien avec ce territoire agricole, même si les coteaux de Hausbergen en marquent clairement la transition.

Peu contraint par les risques d'inondations, c'est aujourd'hui un secteur particulièrement dense en population et en activités et en même temps moins pourvu en grands espaces de respirations et de loisirs.

Sa position centrale dans l'agglomération lui a imposé la proximité des nombreuses grandes infrastructures de la métropole (A35, A351, A350, voies ferrées Strasbourg-Paris et Strasbourg-Lauterbourg, projet VLIO, projet GCO...).

Les enjeux consistent à :

Développer les espaces verts de proximité dans les secteurs les plus denses et au gré des opportunités foncières

Permettre à chaque fois que possible une meilleure couture urbaine de part et d'autres des voies rapides existantes et futures

- s'appuyer sur la VLIO pour organiser et structurer le développement urbain du secteur ouest :
 - faire de la VLIO un véritable espace public qui soit le support de nouveaux développements urbains, de mobilités actives, de nouvelles continuités vertes, qui ouvre des continuités physiques et visuelles vers les coteaux représentant sa structure géographique de référence
 - constituer au croisement RD1004/ VLIO une nouvelle porte d'agglomération, multimodale et support du développement urbain ;
- valoriser les abords des voies ferrées :
 - en développant les modes doux pour l'accès aux gares actuelles et futures
 - en développant des espaces publics et des espaces plantés en interface pour valoriser la proximité d'espaces ouverts ;



Secteur Espace Européen de l'Entreprise et les coteaux d'Hausbergen

Faire des coteaux un élément structurant du territoire de la CUS et lui donner une cohérence d'ensemble

- renforcer la lisibilité de la ligne de crête (exemple : plantation de l'ensemble de la ligne de crête pour lui donner une consistance et une lisibilité d'ensemble) ;
- améliorer le parcours cyclable et le développer afin de le rendre continu, lisible et confortable sur toute la crête, mettant en scène l'agglomération à partir des coteaux, et les articuler avec la vallée de la Bruche et la Souffel qui lie la CUS au Kochersberg ;
- valoriser les coteaux en tant qu'espace de loisirs et de pratiques urbaines et répondre à la carence en espace vert public de la terrasse de Schiltigheim. On pourrait imaginer un parc des coteaux de Hausbergen à caractère agricole, développant des valeurs pédagogiques d'agriculture de proximité vis-à-vis des citadins ;
- développer un vocabulaire agricole (vergers, vignes, hou-blons, etc.) dans les espaces publics, le long des fossés, des voies plantées, pour affirmer l'identité agricole de ce secteur ;
- conforter et qualifier les axes principaux liant le Kochersberg et le centre de Strasbourg ;

Protéger et valoriser la Souffel

- renforcer le caractère naturel de la Souffel (végétation de zones humides, formes sinueuses des fossés, ...) ;
- rendre la Souffel accessible et y développer des activités et des loisirs adaptés à son milieu naturel ;

Valoriser les centres des bourgs, villages et quartiers pour favoriser leur potentiel de centralité et aménager leurs liens avec les espaces naturels

Faire évoluer les zones d'activités tertiaires et commerciales, les entrées de villes (Espace Européen de l'Entreprise, zone commerciale nord, porte ouest...) en polarités urbaines mixtes et intenses en développant des projets d'ensemble autour des stations de transport en commun et en favorisant

- l'intégration des spécificités paysagère de l'entité et l'ouverture sur le grand paysage (canal, coteaux...) ;
- les modes doux et les espaces publics de qualité ;
- l'émergence d'une silhouette urbaine plus marquée et le développement d'une architecture de qualité ;

Valoriser le potentiel de centralité et de paysage urbain des friches brassicoles

- préserver les points hauts ;
- développer des fonctions métropolitaines ;
- développer les espaces publics ;

Développer l'agriculture de proximité en périphérie des villages urbains afin de valoriser leur insertion dans le grand paysage et développer les usages

- encourager l'évolution d'une agriculture intensive vers une agriculture plus diversifiée et de proximité ;
- maintenir et développer les structures végétales (haie, arbre isolé, bosquet, ...) ;
- faire des lisières entre l'espace agricole et l'espace bâti des espaces de rencontre (jardins familiaux, promenades plantées, vergers, lieux de récolte, ...) ;
- rendre accessible les espaces agricoles et y développer des activités pour faciliter les échanges avec le monde agricole.

Bruch de l'Andlau

Le Bruch de l'Andlau constitue une sorte de réservoir humide formant un paysage de mosaïque alternant champs, bois et prairies, très isolé de toute urbanisation. Cette entité relie le territoire de la CUS au Piémont viticole via ses nombreuses rivières (Ehn, Andlau, Rosenmeer, Darsbach, Kirneck). Situé à la marge de la CUS, ce secteur est peu valorisé et son articulation avec l'Ill fragile.

Les enjeux consistent à :

- conforter le caractère humide du Bruch (encourager le maintien et le développement des prairies, ...) nécessaire à la gestion des inondations, favorable à la recharge de la nappe phréatique et à la richesse écologique ;
- renforcer ses articulations avec l'Ill, fragilisées par de nombreuses infrastructures existantes et en projet et par une urbanisation trop proche des berges ;
- préserver et amplifier sa structure végétale en mosaïque typique de son identité paysagère : fossé, végétation ripisylve, chemin planté, roseaux, bosquets ;
- faire découvrir ce paysage spécifique en y développant des par-cours cyclables et piétonniers, des espaces de détente et de loisirs.

Delta de la Zorn

Le delta de la Zorn forme une entité triangulaire entre la vallée de la Zorn, le canal de la Marne au Rhin, la Souffel et la plaine alluviale Ill-Rhin. Une entité peu perceptible due à la fragmentation de ses entités naturelles par de nombreux réseaux d'infrastructures et la faible valorisation du paysage du ried de la Zorn et de la Souffel.

Les enjeux consistent à :

Valoriser le ried de la Zorn et la vallée de la Souffel

- développer le ried de la Zorn comme espace de promenades, de découvertes, comme site écologique riche, et le rendre accessible par des pistes cyclables et à partir des gares ;
- renforcer le caractère naturel de la Souffel (végétation de zones humides, formes sinueuses des fossés, ...) ;
- rendre la Souffel accessible et y développer des activités et des loisirs adaptés à son milieu naturel ;
- réhabiliter les abords des gravières et mieux les insérer au tissu urbain.

Développer un maillage végétal intégrant l'urbanisation et les infrastructures du delta

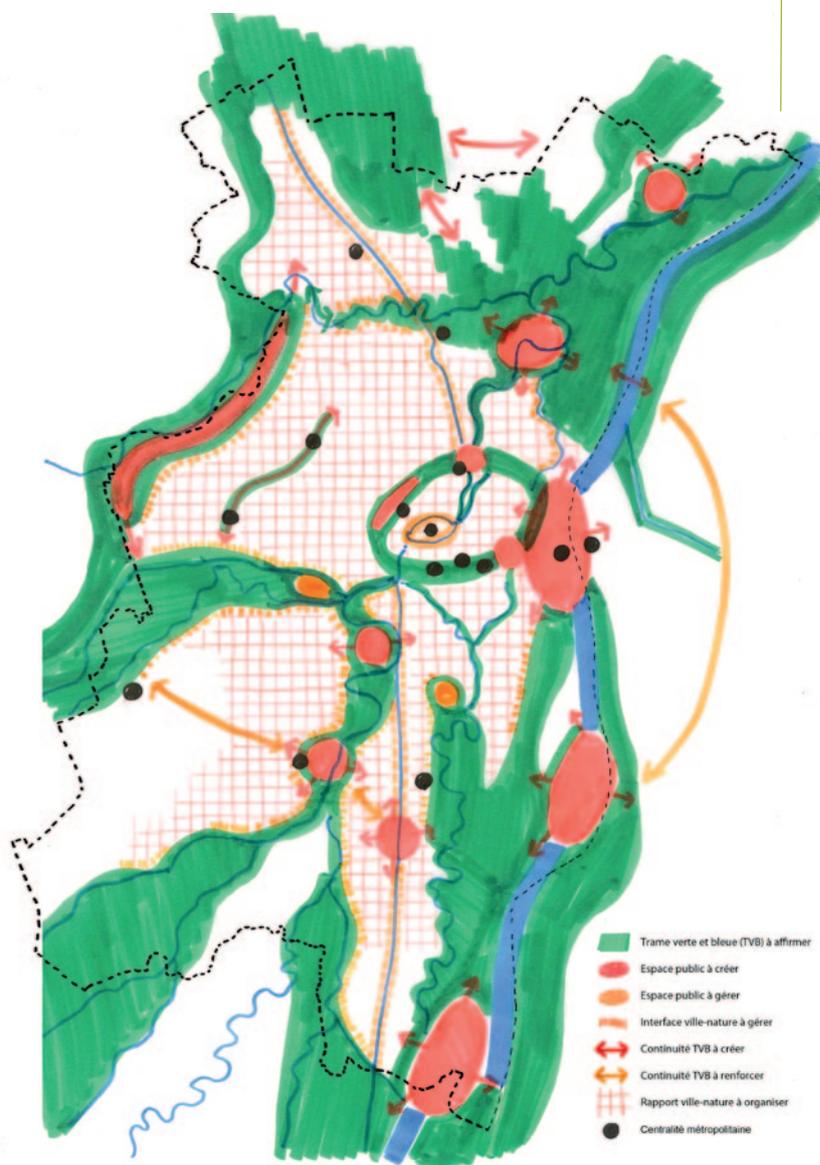
- amplifier la structure végétale des éléments de paysage (cours d'eau, fossés, canal, route) ;
- développer des pistes cyclables complémentaires au canal de la Marne au Rhin en s'appuyant sur la structure végétale ;

Communauté urbaine de Strasbourg

Référentiel paysager du Bas-Rhin



Les enjeux de paysage de la CUS



Programme partenarial

Conseil Général du Bas-Rhin avec la collaboration du Service Environnement
Equipe projet Adeus : Sylvie Blaison (chef de projet), Pauline Barral, David Marx, Yves Gendron, Ludovic Hoerd, Maryline Roussette
Photos : Jean Isenmann/ADEUS - Maquette : Sophie Monnin

Janvier 2012 © ADEUS

L'agence de développement et d'urbanisme
de l'agglomération strasbourgeoise

9 rue Brûlée. CS 80047 67002 Strasbourg Cedex
<http://www.adeus.org>